

Une Région...

**SOLIDAIRE**

**RESPONSABLE**

**AMBITIEUSE**

**INNOVANTE**

**PARTENAIRE**

1998-2010, une Région...

**SOLIDAIRE**

## SOCIAL, SANTE, ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Le secteur social, la santé, l'aide aux personnes âgées ou en situation de handicap, l'économie sociale et solidaire ne font pas partie des compétences traditionnelles de la Région. Par choix et par nécessité, l'Ile-de-France est devenue depuis 2004 un acteur incontournable de toutes les politiques de solidarité, se substituant bien souvent aux défaillances de l'Etat.

### Budgets 2004/2009

Social/médico-social/santé : 400 millions d'euros en investissement, 76 millions en fonctionnement

Formations sanitaires et sociales: 12 millions d'euros en investissement, 700 millions en fonctionnement

Economie sociale et solidaire : 7 millions d'euros en investissement, 29 millions en fonctionnement

**Total : 1,22 milliard d'euros**

### 1. Social/médico social/santé

- **Développement des solidarités** avec la création , l'extension ou la restructuration de **5.800 places en crèches, 43.000 places d'hébergement pour les personnes âgées, 8.000 places pour les personnes en situation de handicap et 6.000 places pour les femmes en difficultés et les personnes en situation d'exclusion** (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de 319 places à Saint Maur des Fossés - 94 ; Etablissement et service d'aide par le travail de 150 travailleurs handicapés pour l'APEI de Paris ; Institut médico-éducatif de 20 places pour enfants et adolescents autistes pour Autisme 75 – Paris 3eme ; Financement d'une maison d'accueil pour adultes handicapés mentaux à Coulommiers - 77)
- **Développement de l'accès aux soins et réduction des inégalités territoriales de santé** : maisons médicales de garde, maisons et réseau de santé, services d'urgence et de périnatalité (réalisation du service d'urgences générales et psychiatriques du service d'urgences pédiatriques de l'hôpital de Gonesse – 95 ; déploiement d'un réseau radio numérique d'interconnexion des SAMU franciliens– 91 ; centre de soins pour toxicomanes avec l'association Espoir Goutte d'or – Paris 18eme)
- **Vaste partenariat avec le monde associatif** pour lutter contre les exclusions, les discriminations et la prévention de la santé avec le soutien à **1500 projets**
- Création du Conseil régional consultatif des citoyens handicapés (**CRCH**)
- **Prévention** du VIH et de la Toxicomanie, du cancer, de l'obésité: **CRIPS et Solidays**

### 2. Formation sanitaires et sociales

- **Amélioration des conditions de vie des étudiants les plus fragiles** : création d'un **échelon 0** de bourses avec exonération des droits d'inscription et des cotisations de sécurité sociale ; création d'un **échelon 6** pour un octroi d'une bourse plus importante pour les étudiants les plus précaires : **33.000 bourses attribuées** ;
- **Création du FREAS** : deux millions d'euros pour le Fonds régional expérimental d'action sociale réservé aux étudiants n'ayant pas accès aux bourses.

### 3. Economie sociale et solidaire

- Création de l'**Atelier**, centre de ressources régional de l'économie sociale et solidaire
- Lancement de la **convention d'affaires « Créarif »** (Apar Location ; restaurant Macondo)
- Partenariat avec l'**Urscoop** : 92 coopératives et 308 emplois créés (**ENERCOOP** projet innovant qui fournit de l'énergie verte aux particuliers et entreprises).

# www.huchon2010.fr

- Soutien aux **couveuses et coopératives d'activités et d'emplois** (Coopaname, **Coopérative de liaison des activités et des ressources artistiques, Alter-Bâtir**)
- Financement de **4000 micro crédits pour les franciliens avec l'ADIE**
- Partenariat avec **France Active (Agence Qualité Services (AQS) entreprise de menuiserie ou Au fil de l'eau)**
- Création du Fonds d'investissement **Equisol**

## LOGEMENT

Alors que le logement ne constitue pas un domaine de compétence obligatoire pour le Conseil régional, la majorité a choisi de faire continuellement progresser le montant du budget de ce secteur. Celui-ci constitue aujourd'hui un des domaines d'action les plus importants de la Région.

### **Budget 2004/2009 : 1 milliard d'euros**

Budget 2009 : 189 millions d'euros dont plus de 100 millions d'euros pour l'aide à la création de nouveaux logements sociaux.

### **1. Soutien au logement social**

- Plus de **240.000 logements sociaux** créés ou réhabilités depuis 2004, dans le respect des normes environnementales (démarche HQE) et en favorisant la mixité sociale. Plus de 40 conventions de partenariat signées à cet effet avec les opérateurs HLM les plus importants d'Ile-de-France.
- Dispositif innovant d'**aide aux femmes victimes de violence**, par la mobilisation du propre contingent de logements sociaux de la Région. Une convention prolongeant cette démarche, sera signée avant la fin de l'année.

### **2. Soutien au logement des jeunes**

- Financement de plus de **6.000 nouvelles places** dans les foyers pour jeunes travailleurs (50 millions d'euros) et création ou réhabilitation de 9.156 places pour étudiants (convention avec l'Etat). Entre 1998 et 2004, **22.000 places** créées pour répondre à la demande des jeunes travailleurs et des étudiants.
- Sur la résidence universitaire d'Antony, la Région s'est engagée à **participer financièrement à la réhabilitation des bâtiments**, dès lors que les capacités d'accueil initiales du site sont maintenues et qu'un programme de réhabilitation concerté est mis en oeuvre. Plus globalement, un schéma régional du logement étudiant est en cours d'élaboration, prévu pour avant la fin de l'année.

### **3. Soutien au parc privé**

- Soutien à plus de **18.000 co-proprétaires** en difficulté pour des travaux de rénovation ou de réhabilitation, notamment à Grigny (Grigny 2) et à Paris ;
- Dans sa politique de lutte contre l'habitat insalubre, la Région est partenaire depuis 1998 des communes qui engagent des actions de lutte contre le saturnisme (à Aubervilliers, à Montreuil et à Villeneuve-Saint-Georges notamment).

### **4. Action foncière**

- Dispositif d'aide au portage foncier et immobilier (avec la Caisse des dépôts et consignations) permettant de faciliter la création de logements locatifs sociaux dans les communes soumises à la loi SRU. Depuis sa création en 2002, **208 opérations portant sur la création et l'amélioration de 7.026 logements** ont bénéficié d'un prêt bonifié. Les villes de Pantin (93) ou encore Trilport (77), des opérateurs comme Emmaus ou Adoma ont, par exemple, mobilisé ce dispositif régional.

- La création, à l'initiative de la Région Ile-de-France, de l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France (EPFIF) a permis de mener une action volontariste en faveur de la construction de logements sociaux et du développement économique. En moins de trois ans, l'EPF a programmé **près de 800M€ d'engagements financiers étalés sur la durée des conventions conclues avec les collectivités. Ces conventions correspondent à un objectif de 25 à 30.000 logements et 1.2 à 1.5 millions de m2 d'activités.** Ainsi, sur Saint-Ouen (93), 19M€ vont être directement mobilisés sur une zone de 14 hectares. Des conventions ont été signées notamment avec les villes d' Epinay-sous-Sénart (91), Choisy-le-Roi (94), Mitry-Mory (77) ou encore Bagnolet (93) pour des projets de construction de logements et de locaux d'activités.

## **5. Action en faveur du renouvellement urbain**

- La Région s'est engagée par convention, en 2007, à hauteur de **1.15 milliards d'euros en faveur de 135 sites franciliens**, relevant d'un programme de rénovation urbaine financé par l'ANRU (sous réserve de la mobilisation parallèle des crédits de cette dernière). Par ailleurs, la Région met en œuvre une action en prévention (85 M€ supplémentaires jusqu'en 2013) en faveur des sites relevant d'un contrat urbain de cohésion sociale.
- En septembre 2009, la Région a affecté **25 M€ supplémentaires** pour plusieurs sites prioritaires d'intérêt régional (Argenteuil, Clichy-sous-Bois/Montfermeil), Les Mureaux, Grigny-Viry). Sur ces 5 sites, ce sont 142.000 habitants concernés sur des secteurs cumulant les difficultés urbaines, sociales et économiques.

## SECURITE ET ANIMATION SOCIALE DES QUARTIERS

### 1. Sécurité

Budget 2004-2009 : 70 millions d'euros

- **Aide à l'implantation locale des forces de sécurité :**

**Depuis 1998, la Région Ile-de-France a conclu une convention avec le Ministère de l'Intérieur afin de participer à la rénovation, l'aménagement ou la construction des commissariats.** En échange, le Ministère prend l'engagement de mettre en place les effectifs nécessaires au bon fonctionnement du commissariat et d'améliorer les conditions de vie dans les casernes de gendarmerie.

L'engagement de la Région en matière de sécurité ne relève pas d'une compétence propre mais d'une volonté de participer à l'amélioration de la sécurité des franciliens et aux conditions de travail de la police nationale et de la gendarmerie.

#### **Exemple d'actions :**

- En 2009, la Région a investi plus de 6 millions d'euros dans le commissariat de Clichy/Montfermeil ;
- Amélioration des locaux de garde à vue à Paris ;
- Construction du commissariat de police à Provins ;
- Réhabilitation du commissariat à Gonesse ;
- Réhabilitation du secteur judiciaire à Roissy ;
- Restructuration d'un logement insalubre en 4 studios neufs dans la caserne de gendarmerie de Mantes la Jolie.

### **2. Animation sociale des quartiers** : ce secteur existe depuis 2007

Budget 2007/2008/2009 : 37,3 millions d'euros

- **Actions contractualisées (2008/2009) :** 95 villes et 157 quartiers en Zone Urbaine Sensible concernés pour un montant de 7 millions d'euros.
- **Actions régionales non contractualisées d'intérêt régional :** 1.022 projets pour un montant de 15 millions d'euros dans les domaines de la culture, de la santé et solidarité, du développement économique, du soutien scolaire, des sports/loisirs, du soutien à la fonction parentale, de l'animation sociale, de la convivialité, de la promotion des droits et de la citoyenneté et des actions en faveur des femmes et des jeunes filles.
- **Actions de prévention :** plus de 100 structures soutenues par an pour un montant global de 15,3 millions d'euros sur 2004/2009, dans les domaines de l'accès au droit, de l'aide aux victimes, de la prévention de la récidive, de la médiation, du soutien à la parentalité et de la citoyenneté.

1998-2010, une Région...

**RESPONSABLE**

## TRANSPORTS

L'Île-de-France peut se targuer d'avoir un des meilleurs réseaux de transports au monde, même si des retards ont été pris ces 30 dernières années.

**Plus de liaisons banlieue-banlieue, de nouvelles offres pour mieux coller au quotidien des franciliens, des matériels renouvelés et demain, avec l'aide des conseils généraux, le Plan de mobilisation pour les transports.**

### Budgets

**2005** : Investissement : 678 M€      Fonctionnement : 275 M€

**2009** : Investissement : 922 M€      Fonctionnement : 693 M€

### 1. Renforcement de l'offre de transports

**depuis mars 2006 (date de la présidence du Stif) : 500 M€ de renforts d'offres**

- près de **la moitié de ces renforts ont été déployés sur les bus, plus d'un tiers sur le train, avec une priorité donc apportée à la desserte de la grande et petite couronne.**  
Répartition de l'offre (**40%** en grande couronne, **37%** en petite couronne et **23%** à Paris).

- **bus** : essentiellement sur **Mobilien en petite et grande couronne** et au titre de la **politique de la ville.**

- **offre de nuit**<sup>o</sup>: plus de **30 M€ par an** pour **prolonger le métro d'une heure les vendredis et samedis soirs ; développer le service de bus de nuit (Noctilien)**

- **renforcements de l'offre sur tous les RER , le Transilien ainsi que sur les lignes de métro 2, 3, 5, 7 9 11 et 13.**

- **mise en service des tramways :**

**T3** Pont du Garigliano – Porte d'Ivry en décembre 2006

**T4** ligne des Coquetiers en novembre 2006

**T2** prolongement à Porte de Versailles, mise en service novembre 2009

- **prolongations de lignes de métro :**

**ligne 14** prolongée à Olympiades en juin 2007

**ligne 13** prolongée à Asnières Gennevilliers en juin 2008

- **TCSP** (transport en commun en site propre) avec le **TVM** (Trans Val de Marne) prolongé jusqu'à la Croix de Berny en juillet 2007

- **trains** avec l'amélioration de la liaison Ermont Saint-Lazare et le renforcement des axes de Mantes et Pontoise.

### 2 - Investissements sur les infrastructures :

Le **Plan de mobilisation** initié par la Région et les départements franciliens, en concertation avec l'Etat prévoit **18 milliards d'euros d'investissements d'ici 2020 dont 12** apportés par la Région et les Départements.

Le **Contrat de projets 2007 – 2013 (3 milliards d'euros, dont 2 sont financés par la Région)** verra la: mise en service dès 2012 de 15 projets lourds concernant 3 lignes de métro, 2 lignes de RER, 2 TCSP, 5 Tramways, 3 pôles.

**Jamais depuis la réalisation d'Eole et de Météor, il n'y a eu de tels investissements consacrés aux transports collectifs franciliens**

Grâce au **Contrat de projets accéléré par le Plan de mobilisation**, les opérations suivantes, seront mises en service en 2015 :

## **Métro :**

- Ligne 4 phase 1. Mairie de Montrouge : mise en service fin 2012
- Ligne 8 Créteil Parc des Sports : mise en service en mars 2011
- Ligne 12 Phase 1 (Proudhon – Gardinoux) : mise en service fin 2012

## **RER :**

- Modernisation du RER B (RER B Nord +) : mise en service en 2011
- Modernisation du RER C : mise en service en 2014
- Modernisation du RER D : mise en service en 2012

## **TCSP :**

- TCSP Sénart – Evry (Sénart – Corbeil : 1<sup>ère</sup> tranche) : mise en service début 2011
- TCSP Pompadour – Sucy Bonneuil : mise en service à mi-2011
- Est TVM : mise en service en 2013

## **Tramways :**

- T1 Prolongement à Asnières – Gennevilliers : mise en service en décembre 2011
- T2 Prolongement à Porte de Versailles : mise en service en novembre 2009
- T2 Prolongement au Pont de Bezons : mise en service début 2012
- T5 Saint-Denis – Garges Sarcelles : mise en service début 2012
- T6 Chatillon – Vélizy – Viroflay : mise en service fin 2012
- T7 Villejuif – Athis-Mons : mise en service en avril 2013
- T8 Tram'Y : mise en service en octobre 2014

## **Tangentielles :**

- Tangentielle Nord (Epinay – Le Bourget) : mise en service en 2014
- Tangentielle Ouest (Saint Cyr – Achères) : mise en service en 2015

## **Pôles :**

- Choisy le Roi : mise en service en 2010
- Massy : mise en service en janvier 2011
- Nanterre Université : mise en service en février 2014
- Noisy le Grand : mise en service à mi-2011
- Pompadour : mise en service en 2013
- Juvisy-sur-Orge : mise en service en 2015

## **3 - investissements sur les matériels roulants :**

- le **13 décembre 2009** verra l'entrée en gare du **Francilien**, le futur TGV de banlieue qui remplacera les petits gris. commande par la SNCF de 172 rames à 1 niveau en remplacement du matériel le plus ancien sur les lignes Paris Nord, Paris Est et Paris Saint-Lazare. Coût total : 1,85 milliard d'euros
- Commande de 24 Autorails Grande Capacité (AGC) bi-mode et bi-courant par la SNCF Mis en service de 19 rames sur la ligne de Paris – Provins (depuis 2007) et 5 rames sur la ligne de Paris – La Ferté Milon (2010).

- Programme de rénovation « confort » de 137 rames dont 82 rames pour la ligne D
- Lancement d'un programme de renouvellement du matériel roulant RER B Nord +. intégralement rénové avant 2012. Ce programme porte d'une part sur une amélioration du confort et de la sécurité offerts aux voyageurs et d'autre part sur une amélioration de la régularité des trains
- Acquisition par la RATP de 130 rames à deux niveaux déployées sur le RER A à partir de fin 2010, afin d'assurer par anticipation le remplacement du matériel le moins capacitaire (MI 84) et les plus anciens (MS61). Participation du STIF à hauteur de 650 M€, soit la moitié du coût du matériel.

Dans le cadre du **Plan de mobilisation**, les besoins en matériel roulant s'élèvent à **près de 10 milliards d'euros sur la période 2010-2025**, dont :

- 4 milliards d'euros pour les projets déjà conventionnés ;
- 2,4 milliards d'euros pour les projets sur infrastructures existantes ;
- 2 milliards d'euros pour les projets sur nouvelles infrastructures;
- 1 milliard d'euros de matériels au titre d'Arc Express et du prolongement de la ligne 14.

**Globalement, sur la période 2010-2025, il est prévu en matière de renouvellement et de rénovation de matériels roulants tout mode confondu (bus, métro et RER) un programme d'investissement d'environ 15 milliards d'euros.**

#### **4 - tarification :**

- Les **hausses des tarifs ont été limitées** à l'inflation entre 2005 et 2009.
  - Plus de un million de franciliens bénéficient d'une aide à la mobilité
  - **gratuité** des transports pour les allocataires du RSA sous conditions de ressources et pour les personnes bénéficiaires à la fois de l'ASS et la CMU-C,
  - **réduction Solidarité Transport** de 75% pour les personnes bénéficiaires de la CMU-C, de l'AME, et les allocataires de l'ASS non bénéficiaires de la CMU-C.
  - lancement du **ticket T+** pour les correspondances bus / bus ou bus / tramway pendant 1 heure 30.
  - **fusion des zones carte Orange 6, 7 et 8.**
- Les **contributions financières de la Région** et des départements au Stif ont presque doublé (**de 636 millions d'euros en 2005 à 1,006 milliard d'euros en 2009**), à périmètre constant.

## ENVIRONNEMENT

L'engagement de construire la première Eco-Région d'Europe, pris en 2004, a été tenu. Un total de 1,4 milliard d'euros, soit plus d'un tiers du budget régional, est consacré à des actions en faveur de l'environnement, grâce à la mobilisation de l'ensemble des politiques régionales : développement du fret et des transports en commun, actions sur l'environnement des infrastructures de transport pour lutter contre le bruit, construction et rénovation des lycées en HQE, soutien à l'éco-innovation, prime donnée à la très haute performance énergétique dans la politique du logement, ...

### **Budgets 2004/2009 (environnement stricto sensu)**

113,189 millions d'euros (investissement+fonctionnement) en 2004

158,881 millions d'euros (investissement+fonctionnement) en 2009 (+ 20%)

#### **1- Lutter contre le changement climatique et développer les énergies locales et renouvelables**

- Objectif de réduction par quatre des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030

- Adoption en mai 2006 du Plan régional de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies locales et renouvelables. Financement de 2006 à 2009 de **3 000 propriétaires particuliers** pour l'installation d'énergies renouvelables, et de **500 réalisations**, conduites par des collectivités et des bailleurs sociaux pour un montant total d'aide de 56 millions d'euros. Quelques exemples :

- financement d'une des plus puissantes chaufferies bois d'Europe, qui alimentera 5000 logements à Cergy-Pontoise (mise en service en novembre 2009),
- forage en géothermie profonde sur le secteur Paris Nord Est dans le cadre du plan de relance de la géothermie, qui alimentera 10.000 à 15.000 logements
- installation de panneaux photovoltaïques et d'une pompe à chaleur géothermale sur l'école de Pantin, ensemble scolaire à énergie zéro
- bilan carbone sur le patrimoine et les services de la Région.

#### **2- Reconquérir et protéger la qualité des rivières et des eaux souterraines**

- de 2007 à 2012, l'Île-de-France doit consacrer près de 290 millions d'euros à la qualité de l'eau et des milieux associés. La politique de l'eau représente près d'un tiers du budget environnement régional

- construction ou mise aux normes d'une centaine de stations d'épuration (sur les 600 existantes). Des résultats sont déjà tangibles avec l'amélioration de la qualité de l'eau dans le bassin de la Seine : retour de certaines espèces, comme le saumon.

#### **3- Préservation de la biodiversité**

- création de **NatureParif**, 1<sup>ère</sup> agence régionale en Europe pour la nature et la biodiversité
- classement de 10 Réserves Naturelles Régionales pour près de 3 000 ha
- restauration des continuités écologiques avant même le Grenelle de l'environnement : schéma régional des continuités écologiques, inventaire des zones humides...

#### **4- Donner accès à un environnement de qualité pour les franciliens**

A travers son établissement public, l'Agence des Espaces Verts (AEV), la Région intervient pour permettre aux Franciliens d'accéder à des espaces verts et de loisirs : 11.000 ha d'espaces verts ont été acquis ou mis en valeur par l'AEV.

## **5- Circulations douces**

- 80 millions d'euros affectés par la Région au bénéfice de projets de circulations douces
- **600 opérations** ont bénéficié de l'aide régionale, ce qui représente en linéaire d'itinéraires aménagés, un total très important de **800 km environ** d'aménagements (pistes et bandes cyclables, zones 30, aires piétonnes, voies vertes.).
- édition chaque année depuis 2006 de la carte des pistes et itinéraires cyclables, issue du recensement

## **6- Favoriser le développement d'une agriculture durable respectueuse de l'environnement**

- adoption d'un programme régional agri-environnemental 2007-2013 pour 12 millions d'euros.
- politique en faveur de l'agriculture biologique : première Région à créer une aide au maintien de l'agriculture biologique, en 2005, la région y consacre 1,2 million d'euros par an. Elle intervient également sur le foncier pour favoriser l'installation des agriculteurs bio en priorité. La Région a signé avec l'Etat en 2009 un plan visant à tripler, en 3 ans, les surfaces cultivées en bio.

Les résultats:

- + 1 580 ha de bio sur la Région en 2009, soit une augmentation de 36% en un an
- 9 installations en bio en 2009 (aucune en 2008) et 29 conversions (6 l'an dernier)

## **7- Lutter contre les nuisances les plus ressenties par les franciliens**

- adoption fin 2004 d'une politique de soutien aux investissements pour la réduction des oxydes d'azote issus des usines d'incinération des ordures ménagères : traitement des rejets de 10 usines d'incinération, pour un total de subventions dépassant 20 millions d'euros.
- relance d'une dynamique des acteurs de la qualité de l'air, avec les travaux d'élaboration du plan régional de la qualité de l'air (PRQA), dont l'adoption est prévue fin 2009
- création du premier observatoire régional du Bruit, Bruitparif, en 2004.
- réalisation d'une des premières études du genre sur l'incidence du bruit sur la santé.

## **8- Gérer écologiquement les déchets**

- élaboration de trois plans d'élimination des déchets, Plan Régional d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PREDMA), Plan Régional d'Elimination des Déchets Dangereux (PREDD) et Plan régional d'élimination des déchets de soins (PREDAS). Les plans seront adoptés en novembre 2009 permettant de réduire les déchets à la source et d'inciter au recyclage.
- politique de soutien à des démarches innovantes en matière de gestion des déchets votée fin 2007, avec près de 50 projets aidés : compostage (par exemple en milieu scolaire, restes des repas de cantine), créations de déchetteries, mise en place d'accueil des déchets d'équipements électroniques et électriques
- renforcement de l'observatoire régional des déchets (**ORDIF**)

## **9- Accompagner la dynamique de changement et l'évolution des pratiques**

# www.huchon2010.fr

- soutien aux agendas 21 locaux : 63 agendas locaux ont été aidés à ce jour par la Région (25 en 2009). **La Région figure parmi les premières en nombre d'agendas 21 adoptés ou en cours.**
- adoption en juin 2007 d'une politique régionale d'éducation à l'environnement : plus de 70 projets soutenus (manifestations de sensibilisation, projets et outils pédagogiques).
- élaboration de l'agenda 21 Ile-de-France, qui aboutit à un référentiel de l'Eco-Région et à un programme d'actions « région exemplaire ».

1998-2010, une Région...

**AMBITIEUSE**

## DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

**Face à la crise, la Région Ile-de-France a pris toutes les mesures nécessaires.** Cela passe par la mobilisation de l'ensemble des outils régionaux en faveur du développement économique pour aider les entreprises, les Franciliens et les territoires à lutter contre le ralentissement conjoncturel.

De plus, les aides de la Région ont pour objectif de développer un nouveau type de croissance durable, équilibrée et responsable.

**Budget 2004-2009** : 483,3 millions d'euros

### **1. Appui aux entreprises**

- **PM'Up** : 180 entreprises franciliennes très innovantes ont bénéficié, en 2008, d'une aide de la région pour se développer ;
- **Fonds de garantie OSEO/Région** : 15.600 emplois créés ou maintenus avec 570 millions d'euros d'encours bancaires garantis pour les PME franciliennes ;
- **Cap Entreprise** : dispositif d'accompagnement des créateurs et dirigeants d'entreprises (plus de 8.000 bénéficiaires depuis 2004) ;
- **Fonds de prêts d'honneur** : 4.364 prêts accordés depuis 2004 ;
- **Fonds régional d'aide au conseil** : 938 entreprises bénéficiaires entre 2004 et 2007
- **AREX** (aide à l'export) : 2.262 entreprises bénéficiaires entre 2004 et 2007
- **Fond de développement des PMI** : 208 entreprises bénéficiaires entre 2004/2007
- Réseaux franciliens de business angels : **plus de 500 projets d'entreprises ont bénéficié d'aides depuis 2004** ;
- Développement de **l'Agence régionale de développement** (ARD) en faveur de l'attractivité du territoire francilien.

### **2. Accompagnement et anticipation des mutations économiques**

- Plans filières : **3 filières soutenues (mécanique, numériques, optiques) en 2008** ;
- Appui aux réseaux d'entreprises : **entre 2004 et 2008, 842 entreprises regroupées soit plus de 100.000 emplois concernés** ;
- **Aide à la création, à la transmission et à la reprise d'entreprises artisanales** :  
2.127 dossiers financés entre 2004 et 2008

- **Aide au maintien et à la modernisation en milieu rural et dans les franges** : près de 700 dossiers financés depuis 2004 ;
- **Aide à la commercialisation et à l'exportation** : 2.638 dossiers soutenus entre 2004 et 2008 ;
- **Appui au développement d'une agriculture performante et durable** : 30 M€ entre 2004 et 2008

### **3. Emploi**

- **Emplois-tremplin** : 5.349 bénéficiaires, 1.778 employeurs soutenus depuis 2004 ;
- **Plateformes RH** : 1.206 entreprises accompagnées entre 2006 et 2008 ;
- **Dynamicadres** : 1.725 bénéficiaires entre 2004 et 2008 ;

### **4. Développement local des territoires**

- **Pactes pour l'emploi, la formation et le développement économique** : 4 Pactes signés (60,3 M€), 6 Pactes en préparation en 2009 ;
- Projets de développement économiques locaux : **16 projets soutenus** ;
- Requalification et extension Zones d'Activité Economique (**ZAE**), **éco parcs et éco pôles** : **21 projets soutenus (15,4 M€)**
- **Immobilier d'entreprise**, pépinières et hôtels d'entreprise : 49 opérations soutenues depuis 2004 (15,68 M€)
- **Développement économique des quartiers** via le soutien à l'Ecole régionale de projet (400 porteurs de projets) ; à Facil-Bail ; aux Points d'accueil création d'entreprises ; aux agents de sensibilisation à l'entrepreneuriat (40 postes) ;

## ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

En charge du parc le plus vaste de France, la Région Ile-de-France a lancé 253 opérations de rénovation des lycées depuis 1998, soit plus de la moitié des établissements franciliens. La Région ne se limite pas aux bâtiments : elle intervient de plus en plus dans le fonctionnement et dans les outils pédagogiques. Objectif : offrir à chacun des 400.000 lycéens franciliens les moyens de se construire un avenir professionnel et personnel, d'élever son niveau de qualification et de s'émanciper comme citoyen, acteur de son destin.

### **Budgets 2004/2009**

- Investissement : 3,3 milliards d'euros
- Fonctionnement : 1,2 milliard d'euros

#### **1. Construction de lycées et d'internats**

- 13 lycées en cours de construction, 3 achevés (La Ferté-sous-Jouarre, Rosny-sous-Bois, Charenton-le-Pont)
- 8 internats lancés pour 1145 places nouvelles

#### **2. Rénovation des lycées**

- 59 opérations en cours
- 137 chantiers réalisés (sur 471 lycées franciliens)

#### **3. L'écorégion appliquée aux lycées**

- 72 opérations de construction et de rénovation lancées en Haute qualité environnementale (HQE) ;
- 4 lycées Kyoto et 7 internats en basse consommation ;
- mise en place d'une politique de collecte et de traitement des déchets dans 615 établissements publics et privés

#### **4. Sécurisation des lycées (sécurisation des accès, dispositifs anti-intrusion, vidéosurveillance)**

- 5 millions d'euros d'investissement chaque année
- 300 établissements dotés de vidéosurveillance

#### **5. Equipements sportifs**

- 110 collectivités locales subventionnées pour la construction d'équipements sportifs

#### **6. Équipement informatique des lycées**

- 140.000 ordinateurs (un pour trois élèves), près de 20 000 renouvelés tous les ans ;
- 600.000 clés USB distribuées aux lycéens et aux apprentis ;
- 400 tableaux numériques interactifs ;
- déploiement de l'Espace numérique de travail dans les établissements à partir de 2010.

#### **7. Aides sociales**

- gratuité des manuels scolaires (400 000 bénéficiaires par an),
- aide à la demi-pension (50 000 bénéficiaires par an)
- aide à l'équipement aux élèves en 1<sup>ère</sup> année de CAP, BEP, bac techno, bac pro et post-bac (49 000 bénéficiaires par an)
- aide aux frais de voyage, d'hébergement et d'inscription des élèves des classes préparatoires aux grandes écoles (1500 bénéficiaires)

## **8. Réduction des inégalités scolaires, réussite pour tous**

- information à l'orientation avec le site [www.lesmétiers.net](http://www.lesmétiers.net) (140 000 visiteurs par mois) ;
- projets de lutte contre le décrochage scolaire et de rescolarisation engagés chaque année pour près de 4000 élèves ;
- aide aux missions générales d'insertion de l'Education nationale ;
- soutien aux 28 lycées ayant établi un partenariat avec l'IEP de Paris et aux grandes écoles (ENS, Ecole polytechnique, HEC, Essec ...) pour le tutorat des lycéens ;
- mobilité internationale des élèves de sections européennes des lycées professionnels et des BTS issus de bac pro (500 bénéficiaires par an).

## **9. Soutien aux actions éducatives, à l'autonomie et à la citoyenneté des lycéens**

- près de 250 projets des équipes éducatives et des lycéens financés tous les ans (lutte contre les violences et les discriminations, respect de l'environnement, éducation civique, artistique, scientifique, activités culturelles et sportives ....) ;
- actions partenariales avec le Mémorial de la Shoah, le Mémorial de Caen, l'Association Jean Monnet, l'Université de tous les savoirs, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie....
- prise en charge des sorties pédagogiques sur le territoire francilien.

## APPRENTISSAGE

Près de 90.000 jeunes ont fait leur rentrée dans les 178 Centres de formation d'apprentis (CFA) d'Ile-de-France pour l'année 2009-2010, soit une augmentation de 30% depuis 2004. La Région est parvenue à secouer les clichés. L'apprentissage se développe. Il est reconnu comme une voie d'excellence qui prépare les jeunes au monde du travail et facilite leur entrée dans la vie active.

### Budgets 2004/2009

- Investissement : 188 millions d'euros ;
- Fonctionnement : 1,7 milliard d'euros, soit près de 200 millions d'euros par an ;

### 1. Construction, rénovation et équipement des CFA

- près de 40 opérations supérieures à 5 millions d'euros, dont la construction du Campus des métiers de Bobigny-93, l'Hôtel régional de CFA à Gennevilliers-92, le CFA Mecavenir à Paris...
- construction de trois internats pour 250 places ;

### 2. Augmentation des effectifs dans les CFA

- 90.000 jeunes accueillis à la dernière rentrée dont 75.500 apprentis (+30% depuis 2004) et 14.000 jeunes en préapprentissage ou en dispositifs d'accès à l'apprentissage (+55%) ;

### 3. Politiques de développement de l'apprentissage

- financement de 100 développeurs de l'apprentissage auprès des CFA, des missions locales, des maisons de l'emploi et des académies ;
- lancement en 2009 d'une bourse des contrats d'apprentissage sur Internet ;
- création en 2006 d'une aide aux employeurs publics et associatifs d'apprentis (5400 apprentis à la rentrée 2009, +200% par rapport à 2006) ;

### 4. Primes versées aux employeurs d'apprentis

- 45 000 primes d'un montant moyen de 1500 euros versées par an aux employeurs d'apprentis ;
- complément annuel de 300 euros attribué aux PME de moins de 250 salariés et de 500 euros pour une apprentie embauchée dans un métier traditionnellement masculin ;
- 40 euros par jour pour les stages à l'étranger ;

### 5. Aides sociales aux apprentis

- versement, selon le niveau de formation, d'un forfait de 290 euros (pré-apprentis, niveau CAP-BEP) à 75 euros (niveaux BTS à doctorat) à chaque apprenti au titre de l'aide à la restauration, au transport, à l'hébergement et à l'équipement (16,5 millions d'euros par an) ;
- 2500 places en internat dans les CFA subventionnées ;
- partenariat avec les foyers de jeunes travailleurs permettant à 1200 apprentis d'être hébergés ;
- attribution de 45 000 clés USB aux apprentis ;

### 6. Actions éducatives et culturelles

- développement de la mobilité européenne et internationale des apprentis (25 000 aides depuis 2004) ;

# www.huchon2010.fr

- création d'un Erasmus de l'apprentissage baptisé « Eurostart » permettant d'ici 2010 à 400 apprentis de partir 10 mois en formation dont 6 mois dans une entreprise européenne ;
- développement des formations à l'entrepreneuriat et à la reprise d'entreprise (1900 apprentis formés à la rentrée 2009) ;
- mise en place en 2009 d'une nouvelle politique qualité visant à lutter contre les ruptures de contrats et à mieux articuler la formation en CFA et le travail en entreprise ;
- « Apprentiscènes » invitation à la créativité artistique et à la représentation théâtrale de plus de 600 apprentis à l'espace Pierre Cardin tous les ans.

## FORMATION PROFESSIONNELLE

La Région Ile-de-France agit pour faire de la sécurisation des parcours professionnels une réalité pour les jeunes, les demandeurs d'emploi et les salariés, permettre aux franciliennes et franciliens de s'insérer durablement dans l'emploi et d'améliorer leur niveau de qualification. Chaque année plus de 100 000 d'entre eux bénéficient des dispositifs régionaux de formation professionnelle continue.

### **Budgets 2004/2009**

- Investissement : 9,6 millions d'euros
- Fonctionnement : 1,6 milliard d'euros

### **1. Construire des projets professionnels et de formation : l'accès à l'information et à l'orientation**

- 135 millions d'euros consacrés aux 82 missions locales franciliennes assurant chaque année l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement de près de 160 000 jeunes âgés de 16 à 25 ans rencontrant des difficultés d'insertion (fonctionnement courant, subventionnement de projets, formations des personnels)
- soutien au GIP CARIF chargé de l'analyse des besoins socio-économiques et du développement de l'information sur la formation professionnelle ([www.metiers.net](http://www.metiers.net))
- financement d'antennes territorialisées d'information-conseil en Validation des acquis de l'expérience (15 000 bénéficiaires) et de chéquiers accompagnement VAE (6300 bénéficiaires)
- financement des bilans de compétence (4200 bénéficiaires)

### **2) Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes**

- accès aux savoirs de base des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire sans qualification avec le programme « Avenir Jeunes » (90 000 bénéficiaires)
- soutien à la création et au développement des Ecoles de la 2<sup>ème</sup> chance (E2C) franciliennes (12 sites, 1200 jeunes par an)
- formations individualisées de remise à niveau au sein des 42 Ateliers de pédagogie personnalisée (25 000 bénéficiaires)
- financement des 28 pôles d'accès à la qualification permettant aux jeunes ayant choisi une filière professionnelle d'atteindre les pré-requis nécessaire à la qualification. (130 000 bénéficiaires)

### **3) Qualifier pour aider l'accès ou le retour à l'emploi**

- programme régional qualifiant couvrant plus de 20 secteurs d'activité et tous les niveaux de qualification : accès à plus de 550 formations assurées par plus de 150 organismes (55 000 bénéficiaires)
- depuis 2007 financement du programme régional de l'AFPA (7000 bénéficiaires par an)
- dispositifs de formation sectoriels : services d'aide à la personne, technologie de l'information et de la communication, culture, environnement (36 000 bénéficiaires)
- attribution de chéquiers qualifiants permettant de financer une formation spécifique ou n'existant pas en IDF (4 500 bénéficiaires)

### **4) Soutenir financièrement les stagiaires en assurant leur rémunération**

- rémunération et protection sociale des demandeurs d'emploi non indemnisés par l'assurance chômage : 400 millions d'euros

### **5) formation des salariés**

- cofinancement avec les organismes paritaires des congés individuels de formation (9 500 bénéficiaires), de la formation des salariés des TPE/PME (53 000 bénéficiaires), de la formation des salariés du secteur des services d'aide à la personne (23 000 bénéficiaires)

# www.huchon2010.fr

- soutien financier aux 14 centres d'enseignement du CNAM et aux universités préparant le diplôme d'accès aux études universitaires (50 000 bénéficiaires)
- signature en avril 2009 d'une convention entre l'Etat, la Région et les partenaires sociaux portant sur la sécurisation des parcours et la consolidation de l'emploi en IDF, avec pour objectifs de former plutôt que de licencier, d'élever les compétences lors de chômage partiel, de ramener à l'emploi. Des projets sont engagés dans les secteurs de l'imprimerie, de la bijouterie, du bâtiment et des travaux publics, et prochainement de l'automobile et des industries du cinéma.

**1998-2010, une Région...**

**INNOVANTE**

## ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, RECHERCHE, INNOVATION

Depuis 2004, ce secteur a fait l'objet d'un investissement financier sans précédent qui devrait atteindre, en 2010, 5% du budget régional. Cet engagement a financé des politiques classiques d'investissement en faveur de l'immobilier universitaire ainsi que des dispositifs expérimentaux ou innovants pour accompagner au quotidien étudiants, enseignants-chercheurs et chercheurs.

### **Engagements budgétaires 2004-2009 : 1, 107 milliard d'euros**

850 millions d'€ d'investissements (dont 333 millions ES et 517 millions RI)

257 millions d'€ de fonctionnement (dont 61 millions ES et 196 millions RI)

### **Budget 2009 : 212 millions d'euros**

158 millions d'€ d'investissements (dont 48 millions ES et 110 millions RI)

54 millions d'€ de fonctionnement (dont 13 millions ES et 41 millions RI)

### **1. Enseignement supérieur et vie étudiante**

- **Un rôle décisif dans le développement de grands pôles universitaires :** pôle Paris Est (104 millions d'€), Condorcet (66 millions d'€), Saclay (260 millions d'€)
- **Développement massif des bibliothèques universitaires**

Plus de 6500 places en bibliothèques créées (ou en cours) pour 170 millions d'€

- **Facilitation de l'accès aux bibliothèques universitaires**

Expérimentation d'un monitorat étudiant permettant d'augmenter l'amplitude horaire d'ouverture des bibliothèques tout en proposant un emploi salarié adapté à leur cursus aux étudiants : 163 étudiants depuis 2008 (coût 500.000 €)

- **Bourses étudiantes : le « coup de pouce régional »**

Près de 500 étudiants boursiers ayant eu la mention Très Bien au baccalauréat ont reçu pendant 4 ans une bourse annuelle de 2600€ financée intégralement par la Région (coût 7,7 millions €)

- **Aides à la mobilité étudiante internationale**

Bourses pour études ou stages à l'étranger pour plus de 13.000 étudiants (coût 28 millions d'€)

« Bourses master » ayant permis d'accueillir plus de 700 étudiants étrangers (coût 6,5 millions d'€)

### **2. Recherche**

- **Accompagnement les jeunes chercheurs**

Plus de 1000 jeunes chercheurs financés intégralement par la Région pour mener à bien leur projet de recherche sur plusieurs années.

- **Réponse aux besoins des laboratoires de recherche**

La moitié du budget régional de recherche est concentré sur 14 réseaux de recherche (« DIM ») allant des sciences du vivant, de la santé, de l'environnement aux recherches sur le genre soutenus sur projets pour 151 millions d'euros

### **3. Innovation**

- **Accompagnement de l'éco-innovation au sein des PME**

Création du Centre Francilien de l'Innovation (budget de 4 millions d'€), refonte de l'ensemble des aides en faveur de l'éco-innovation (dotation totale de 12 millions d'€), création du fonds régional pour l'innovation (dotation totale de 11 millions d'€) création du Lieu du Design.

- **Soutien aux projets des PME au sein des 7 pôles de compétitivité d'IdF**

La Région a financé plus d'une centaine de projets et 350 partenaires pour près de 120 millions d'euros.

## NTIC

Depuis 2004, la Région Ile-de-France a développé une politique nouvelle autour des TIC. Elle se fonde sur deux piliers indissociables : la réduction des fractures numériques (financières, culturelles, générationnelles...), et la créativité du tissu économique, associatif, ou même des citoyens les plus technophiles.

L'objectif est de faire de l'Île-de-France un des centres mondiaux de la croissance et de l'innovation des technologies de l'information.

### **Budgets 2005/2009**

Infrastructures : 30 millions d'euros

Équipement et TIC-E (technologies de l'information et de la communication appliquées à l'éducation) : 70 millions d'euros

Développement économique des TIC : 50 millions d'euros

Total : 150 millions d'euros

### **1. Infrastructures**

Investissement dans l'ensemble des grandes opérations d'infrastructures favorisant l'égalité numérique des territoires :

- Installation de 1500 km de fibre optique (Paris-Madrid) dans 5 départements (77, 78, 91, 93, 95).
- Amélioration de la connexion Internet d'un million de Franciliens (action combinée de la Région et des départements).
- Mise en place avec la ville de Paris de 500 points d'accès Wifi ouverts.

### **2. Equipement et TIC-E**

- Constitution d'un parc de 120.000 ordinateurs dans les lycées et les CFA, soit un pour trois élèves.
- Distribution de 600.000 clés USB à l'ensemble des lycéens, des apprentis et des professeurs. Ces clés USB contiennent un bureau mobile 100% « Open source ». Il s'agit de l'opération de distribution et de mise à disposition des logiciels libres la plus importante jamais réalisée au monde.
- Vote de la mise en place de 5 tableaux numériques interactifs dans chaque lycée de la Région, soit plus de 2500 équipements.
- Préparation d'un plan de raccordement au très haut débit de l'ensemble des 471 lycéens d'Ile-de-France.
- Mise en place progressive des Environnements numériques de travail (ENT) dans tous les lycées de la Région. L'ensemble des élèves, parents d'élèves, enseignants et administration qui seront connectés sur une plateforme numérique. Près de deux millions de Franciliens sont concernés.

### **3. Développement économique des TIC**

- Soutien financier des pôles de compétitivité qui oeuvrent en faveur du numériques. Depuis 2004, ce sont des centaines de projets de recherche et développement qui ont été aidés.
- Création de « la Cantine numérique » installée dans le 2<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. 25 000 acteurs directs et indirects des nouvelles technologies, ont pu y échanger, présenter et développer des projets TIC. 1200 événements sur l'ensemble des grands sujets du numérique y ont été organisés.
- Participation à l'émergence de projets autour des réseaux sociaux locaux, de la mobilité, de l'open source, des « green techs », de la cartographie (open map), de la mise à disposition des données publiques (open data)...
- Soutien aux programmes de formation au numérique.

# www.huchon2010.fr

- Soutien à la filière du jeu vidéo et donc aux 70 studios franciliens en finançant des projets de recherche & développement mais aussi en soutenant les grandes manifestations du secteur (ESWC, Festival du jeu vidéo).

## CULTURE

**L'accessibilité à la culture, la diversité des esthétiques, l'accompagnement à la création** et le développement de **l'éducation et pratiques artistiques** sont les objectifs de notre politique culturelle. Ces orientations politiques sont sous tendues par quatre dispositifs: cinéma et audiovisuel, spectacle vivant, politique du livre, patrimoine et inventaire.

### **Budget 2005/2009**

- Spectacle vivant : 147 millions, Cinéma : 77 millions, livres et arts plastiques: 19 millions
- Investissement: 155 millions
- **Total : 398 millions**

### **1) Cinéma et audiovisuel**

- Le fonds de soutien a permis **d'aider 353 films (primés à Cannes : « Entre les murs » 2008, « Un Prophète » de Jacques Audiard et « Les herbes folles » d'Alain Resnais 2009)**
- Aide à la post-production numérique depuis 2008 (**primé à Cannes : « Nuit d'ivresse printanière » de Lou Ye 2009**)
- Aide à l'exploitation (établissements Arts et essai)
- Formation professionnelle des salariés de l'audiovisuel et du cinéma
- Partenariats avec **la Cinémathèque française** (pédagogie) et le **Forum des images** (numérisation et valorisation de collections patrimoniales)
- Aide au passage au numérique des équipements de projection
- **1500 classes engagées dans le dispositif éducation à l'image**

### **2) Livres**

- **soutien à la création littéraire par les résidences d'auteurs (sélection d'une trentaine d'auteurs par an soutenus pendant 10 mois) ; 360 projets littéraires soutenus depuis 2007**
- soutien aux librairies indépendantes (**ex : L'escale littéraire**)
- actions sur les médiathèques
- aides aux éditeurs indépendants et soutien aux revues artistiques
- **Salon du livre : permettre à 100 éditeurs d'exposer sur le stand de la Région**
- Création d'un centre régional de ressources du livre, le MOTIF

### **3) Spectacle vivant (théâtre, musiques, danse, festivals)**

- conventions de permanence artistique et culturelle (**233 compagnies aidées - ex : Rachid Ouramdane pour sa création des Témoins ordinaires 2009**)
- aides aux manifestations et festivals
- **partenariat avec le festival d'Avignon**, compte tenu du nombre de compagnies soutenues par la Région sur le « in » et le « off »
- soutien aux réseaux culturels (**ex : la maison des réseaux**)
- **création du Tick-art** (« chèque culture » pour les jeunes)

### **4) Patrimoine et inventaire :**

- recensement, réhabilitation, valorisation, promotion des sites de la Région (**Ex : l'ouvrage « photographier le territoire » édité par la région en 2009**)

## TOURISME

L'Ile-de-France est la première destination touristique mondiale. Le tourisme représente 10% du PIB francilien et 600 000 emplois directs ou induits.

La politique régionale soutient ce secteur extrêmement concurrentiel en aidant à la réhabilitation du parc hôtelier, en améliorant l'accueil et l'orientation des visiteurs, en développant les destinations touristiques sur l'ensemble du territoire francilien, et en favorisant l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

**Budget 2004/2009** : 130 millions d'euros

Les réalisations :

- **mise en place d'un programme d'aide aux départs en vacances de franciliens en difficulté** : ainsi, 600 familles majoritairement monoparentales, partent chaque année en vacances.
- **mise en accessibilité des sites touristiques**, en complément du label *tourisme et handicap*
- **création de six espaces d'information, d'orientation et de commercialisation dans les aéroports franciliens** et à Versailles, en partenariat avec ADP
- **création de 9 pôles touristiques** : au-delà de la ville capitale, la région a investi 12,5 millions d'euros pour développer des territoires riches d'un patrimoine ou d'une histoire (Provins, Auvers-sur-Oise, Fontainebleau...)
- **Budget du Comité Régional du Tourisme multiplié par 3** (de 7,5 M€ en 2004 à 20,6 M€ en 2009) pour développer et promouvoir la destination *Paris-Ile-de-France* dans toute sa diversité : offre culturelle, événementiel, grands événements. Exemples : campagne publicitaire « *c'est so Paris* » à Londres à l'occasion de la Coupe du Monde de rugby ; foires, salons et rencontres professionnelles.
- **rénovation des chambres, gîtes et hébergements**
- développement du **tourisme fluvial**
- Depuis 2009 : consultation de tous les acteurs du secteur pour **l'élaboration du schéma directeur du tourisme d'Ile-de-France 2010-2015**.

## LOISIRS

Alors que de nombreuses collectivités se désengagent des bases de plein air et de loisirs, la région Ile-de-France a fait le choix de **la préservation et du développement d'espaces naturels accessibles à tous**.

Sur ces sites, chaque Francilien peut pratiquer gratuitement ou à moindre coûts des **activités physiques et sportives, du loisir au haut niveau**, à la journée ou pour de courts séjours. C'est aussi le choix de la préservation de milieux naturels et de la biodiversité.

**Budget 2004/2009** : 112 Millions d'euros

Budget 2009 : 21 M€

Les 12 bases régionales de loisirs et de plein air :

Etampes (91), Draveil (91), Créteil (94), Cergy (95), Bois-le-Roi (77), Vaires-Torcy, (77), Buthiers (77), Jabelines-Annet (77), Saint Quentin (78), Val-de-Seine, (Verneuil, 78) Boucles de Seines (Moisson, 78), La Corchiche des forts (Romainville 93, en construction)

### Les réalisations :

- La Région propose aux jeunes franciliens **80.000 tickets-loisirs par an**. Ces tickets permettent à des groupes de venir gratuitement sur ces espaces, de déjeuner et de pratiquer une activité ;
- la Région s'est engagée **dans la réhabilitation HQE**, comme à Buthiers, **de tous les hébergements existants** tout en maintenant le prix des locations accessibles ;
- **Accessibilité pour personnes à mobilité réduite** : la région a consacré 3.1 M€ à la mise en accessibilité de ses équipements ;
- **10 millions de Franciliens** fréquentent, chaque année, une base régionale de plein air et de loisirs ;
- **La Région finance à 100%** les piscines à vagues ; les aménagements des baignades sur les plans d'eau ; les poneys clubs ; les centres équestres ; les patinoires ; les pistes de luge ; les équipements nautiques ; golf ; VTT ; cyclisme ; ports de plaisance ; hébergement insolites, ...
- Développement des **nouvelles pratiques sportives** : skate-parc, accro-branche ;

## SPORTS

La politique « sportive » de la Région Ile-de-France s'est structurée autour d'un partenariat fort avec le mouvement sportif. **71 conventions d'objectifs ont été signées avec les ligues et comités régionaux, de l'athlétisme à la lutte, du football au tir à l'arc.**

**Budgets 2004/2009** : 140 millions d'euros

### 1. Les grands axes de la politique sportive :

- développement de la pratique libre et encadrée ;
- soutien aux structures associatives ;
- accession des jeunes franciliens au haut niveau ;
- développement du sport féminin ;
- encouragement de toutes les pratiques (handisport et sport adapté) ;
- construction et rénovation des équipements.

### 2. Les principales actions de la Région Ile-de-France :

- **Création du Chèques *tranSport* : 2,5 millions de licenciés et bénévoles** bénéficient de ce dispositif pour les aider dans leurs déplacements en compétition ;
- Achat de **matériel handisport** pour que chacun puisse pratiquer librement l'activité de son choix ;
- **formation des bénévoles, encadrants, dirigeants et arbitres ( 8 millions d'euros)**;
- Soutien à **34 pôles espoirs** pour aider les jeunes sportifs à atteindre le haut niveau ;
- Mise à disposition des **lycéens et apprentis** de plusieurs milliers de **places pour assister aux petites et grandes compétitions** ;
- Financement des **équipements sportifs Olympiques, régionaux, centres de formation, gymnases, ...**
- Bourse accordée aux **171 athlètes franciliens présents à Pékin ou Athènes** (1500 à 4000 euros) ;
- Soutien aux clubs : **20 clubs ont désormais le statut de club « émergent »** pour soutenir l'excellence sportive et la formation des athlètes.
- Développement de programmes spécifiques pour **la pratique féminine**, avec les ligues et comités ;
- Soutien à plus de **100 manifestations par an (exemples : Rêve de neige et La plage au Stade de France ...)** ;

## AFFAIRES INTERNATIONALES ET EUROPEENNES

Plus qu'une Région capitale, l'Île-de-France est une région-monde.

Elle est présente sur la place européenne et sur 5 continents au travers de ses 13 coopérations décentralisées.

### **Budgets 2004/2009 : 42,9 millions d'euros**

**Le budget a doublé** entre 2004 (5M€) et 2009 (9,9M€), permettant de mener une réelle politique internationale, aussi bien en rayonnement de l'Île-de-France à l'étranger que sur le territoire francilien.

L'action internationale et européenne de la Région Île-de-France, c'est :

- une **présence et une action au niveau européen**, ayant notamment permis au territoire francilien de bénéficier de **116,5 millions d'euros de FSE et de 151 millions d'euros de FEDER**, à la Région d'avoir une réelle reconnaissance et influence (rendez-vous réguliers avec les commissaires européens notamment) et une implication de plus en plus forte dans les programmes européens.
- **13 accords de coopération**, garantissant une présence de l'Île-de-France sur les 5 continents (Vietnam, Madagascar, Afrique du sud, Mali, Mauritanie, Sénégal, Liban, Brésil, Chili, Québec, Montréal, Allemagne et Pologne, Budapest), centrés sur les principales compétences régionales, notamment : les transports, l'aménagement urbain, l'environnement, la recherche et l'innovation, le développement économique, la culture...
- Un **rayonnement international** qui met en lumière le savoir-faire francilien le plus en pointe (appui à l'implantation d'une filiale de **Sciences Po** à Pékin, formation d'étudiants étrangers à **l'École Polytechnique**, ou dans le domaine de **l'aéronautique avec Ubifrance**) et qui permet des échanges internationaux de haut niveau (Forum sur la recherche et l'innovation, Rencontre de jeunes euro-méditerranéens).  
Le rayonnement de la Région, c'est aussi une participation à **l'Exposition Universelle de Shanghai en 2010**, première exposition universelle ouverte aux collectivités locales.
- **L'aide à la reconstruction**, qui a remplacé l'aide d'urgence de manière à avoir une action sur le long terme, plus pérenne et plus structurante au bénéfice de régions ayant été touchées par des catastrophes naturelles (près **d'1 million d'euros consacré à la reconstruction de la région des Gonaïves en Haïti**) ou ayant subi des conflits armés (Sri Lanka, Tchad).
- Le soutien apporté **chaque année** à environ **100 associations franciliennes** de solidarité internationale sur les projets qu'elles réalisent dans le monde.
- **La lutte contre le SIDA et le paludisme** : intégration de cet aspect santé dans les accords de coopération, soutien au **Fonds Afrique Solidarité SIDA**, soutien aux associations de solidarité internationale œuvrant pour la prévention et la lutte contre le SIDA ou le paludisme.
- Une présence dans de nombreuses **organisations européennes et internationales**, politiques et techniques, d'expertise et de lobbying.

1998-2010, une Région...

**PARTENAIRE**

## AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

L'emploi et l'activité économique, le logement, les transports, le développement durable... autant de sujets cruciaux de la vie quotidienne des Franciliens qui sont impactés par les décisions régionales en matière d'aménagement du territoire. Cette politique suit les grands objectifs du Schéma directeur de la région Ile-de-France (SDRIF) en faveur d'un développement équilibré de la région, par une réduction des inégalités territoriales et sociales, de l'amélioration des conditions de vie et de l'adaptation au changement climatique. Elle passe par un budget annuel de près 100 millions d'euros, qui repose sur deux grands piliers, le soutien aux projets des collectivités et l'ingénierie territoriale.

### Budgets 2005/2009

- Investissement : près de **530 millions €** engagés depuis 2004 autour des grands objectifs du SDRIF (développement de pôles économiques majeurs, modernisation les quartiers d'affaires centraux pour créer plus 700.000 emplois nouveaux d'ici à 2030, construction de 60.000 nouveaux logements par an, en particulier des logements sociaux, tout en préservant les espaces naturels et agricoles, développement des transports en commun et des liaisons de banlieue à banlieue).
- Fonctionnement : près de **140 millions €** (financement de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile-de-France, soutien aux agences d'urbanisme franciliennes, travaux d'expertise liés à la révision du SDRIF depuis 2004).
- **Total : 670 millions €**

#### 1. Promouvoir un développement rééquilibré de l'Ile-de-France

- Engagement de plus de 310 millions d'euros dans le contrat de projet 2006-2013, pour l'aménagement du territoire. Cela fait suite à l'engagement par la région de 105 millions d'euros, dans le cadre du contrat de plan 2000-2006.
- Engagement de 184 millions d'euros pour les grands territoires de projets : neuf grands territoires franciliens (Plaine de France, Seine Aval, Marne la Vallée, agglomération de Meaux, Sénart, Centre Essonne Seine Orge, Cergy-Pontoise, Orly Rungis Seine Amont, ainsi que le secteur de Massy-Saclay-Saint Quentin en Yvelines). *Exemples* : projets d'aménagement touristiques, scientifiques, économiques, pour un soutien régional total de 61,5 millions d'euros à Marne la Vallée. Soutien de 15,6 millions d'euros pour les projets structurants de la communauté d'agglomération du Pays de Meaux.
- Engagement de près de 129 millions d'euros pour le soutien aux dynamiques territoriales de cohésion et d'innovation, c'est-à-dire des interventions plus ciblées, et portant sur les autres territoires franciliens. *Exemples* : l'aménagement d'un boulevard urbain, la création de liaisons douces, le maillage des axes de circulation et leur connexion avec les réseaux de transports publics, l'appui au développement de connexions à très haut débit, la requalification de berges de rivières, le développement de parcs urbains, de nouveaux espaces verts, la requalification d'un parc d'activités ou d'espaces publics...font partie des projets financés.

#### 2. Améliorer les conditions de vie en s'adaptant au changement climatique

- Dispositif **Nouveaux quartiers urbains**, qui réinvente l'aménagement urbain, par une conception partenariale entre collectivités, sociétés de transports publics, entreprises et habitants, autour de 5 grands critères : affirmer la cohérence territoriale, répondre à la crise du logement, organiser la mixité des fonctions urbaines et la compacité, intégrer la qualité environnement au cœur du projet, faire preuve d'innovation.

- Premier appel à projet, en 2008 : 27 candidatures. 9 projets retenus, représentant un montant d'investissement total de la région de 25,46 millions d'euros, et permettant de construire 6170 nouveaux logements d'ici à 2013. *Exemples*: 2000 nouveaux logements dans les NQU « Gare Confluence » à Saint-Denis et « écoquartier fluvial de l'île Saint Denis », accompagnés par la création de 4000 emplois à Gare confluence, et de 1000 emplois dans le domaine des éco-activités à l'île Saint Denis.
- 33 villes et agglomérations candidates au second appel à projet lancé en 2009.

### **3. Veiller au dynamisme francilien de demain en travaillant à grande échelle (coopération inter-régionale)**

- Engagement avec l'Etat dans le cadre d'un contrat de projet interrégional (CPIER), signé en 2008 : 34 millions d'euros d'investissement régional. *Exemples* : interventions sur le bassin Oise-Seine, à cheval entre l'île de France, la Picardie, Champagne-Ardenne, pour réduire les risques d'inondation
- Accord de partenariats entre les Régions du bassin parisien dans un Cadre de référence stratégique. *Exemples* : électrification de la liaison ferrée Paris-Troyes, projet de nouvelles lignes TGV (interconnexion via Orly, Paris-Amiens-Londres), Canal Seine Nord Europe.

### **4. Anticiper et préparer le futur**

- Création du **syndicat d'étude Paris Métropole**, issu de la Conférence métropolitaine lancée en 2006. Adhésion et financement des études pour le fonctionnement du syndicat.
- Ingénierie territoriale : près de 20 millions d'euros par an pour les études, analyses et observations du territoire francilien, notamment pour le SDRIF, et le soutien les agences d'urbanisme (IAU Ile de France, Agence parisienne d'urbanisme (APUR), Agence d'urbanisme Seine Orge (AUDES0))
- Soutien depuis 2008 aux instituts d'urbanisme franciliens et leurs étudiants dans les travaux de prospective sur l'avenir de la Région, (évolution du rôle de la Seine, gestion de l'eau).

## CONTRATS PARTICULIERS REGION/DEPARTEMENTS

La Région Île-de-France a inventé en 2000 une forme originale de partenariat avec les départements franciliens : les contrats particuliers.

Ces contrats Région/Département constituent un outil de programmation financière, complémentaire au Contrat de Plan 2000-2006 et au Contrat de projets Etat – Région 2007/2013.

**Objectif : accompagner le développement économique, social et environnemental du territoire francilien.** Les projets retenus, conjointement par la Région et les Départements, répondent aux **impératifs de développement durable puisqu'une place prépondérante a été accordée aux infrastructures de transports collectifs.**

### **Budget 2000/2013 : 1,7 milliard d'euros**

- La **première génération** de contrats particuliers (**2000-2006**) a permis de contractualiser les crédits suivants :

Yvelines : 152 M€ dont une participation régionale de 74,17 M€ (48,79 %)

Paris : 201 M€ dont une participation régionale de 96 M€ (47,78 %)

Seine-et-Marne : 217 M€ dont une participation régionale de 96 M€ (44,24 %)

Seine-Saint-Denis : 187,2 M€ dont une participation régionale de 93,6 M€ (50 %)

Val-de-Marne : 196,34 M€ dont une participation régionale de 92,19 M€ (46,95 %)

Val d'Oise : 265 M€ dont une participation régionale de 97 M€ (36,6 %)

Hauts-de-Seine : 218 M€ dont une participation régionale de 95 M€ (43,58 %)

Essonne : 223,6 M€ dont une participation régionale de 82,7 M€ (36,99 %)

**Soit un montant global de 1,66 milliard d'euros avec une participation régionale de 726,6 millions d'euros (43,77 %).**

- La **deuxième génération** de contrats particuliers (**2007-2013**) a permis à la Région d'accentuer son effort en direction des départements. Les crédits suivants ont donc été contractualisés :

Yvelines : 200 M€ dont une participation régionale de 100 M€ (50 %)

Paris : 340,6 M€ dont une participation régionale de 109,4 M€ (32,12 %)

Seine-et-Marne : 238 M€ dont une participation régionale de 125,6 M€ (52,77 %)

Seine-Saint-Denis : 227,6 M€ dont une participation régionale de 138,1 M€ (60,7 %)

Val-de-Marne : 229,3 M€ dont une participation régionale de 121,24 M€ (46,95 %)

Val d'Oise : 278 M€ dont une participation régionale de 139,7 M€ (50,2 %)

Hauts-de-Seine : 320 M€ dont une participation régionale de 100 M€ (31,25 %)

Essonne : 260 M€ dont une participation régionale de 130 M€ (50 %)

**Soit un montant global de 2,1 milliards d'euros avec une participation régionale de 964 millions d'euros (46,1 %).**

Ainsi, sur la période 2000-2013, ce sont 3,75 milliards d'euros de projets d'investissement structurants qui auront été contractualisés dans le cadre de cette nouvelle politique, initiée par la Région Ile-de-France.

## POLITIQUE CONTRACTUELLE ENTRE LA REGION ET LES COMMUNES

**Engagements budgétaires 2004-2009** : 287,1 millions d'euros

**Budget 2009** : 51,7 millions d'euros

### **1. Les contrats régionaux**

Un contrat régional est un engagement entre une commune francilienne de plus de 2.000 habitants et la Région pour **réaliser un programme pluriannuel d'investissements**. Ces projets concernent :

- la rénovation de l'espace public urbain,
- la création d'espaces verts,
- la restauration et la revalorisation du patrimoine bâti ou végétal,
- la création d'équipements collectifs (petite enfance, sports, culture, équipements scolaires, équipements administratifs).

**Entre 2004 et 2009, 209 communes ont bénéficié d'un contrat régional pour un montant global de 228,8 millions d'euros.**

### **2. Les contrats de territoire**

Le contrat de territoire offre aux structures intercommunales un financement pour leurs projets d'aménagement et de développement. Les projets sélectionnés sont des équipements structurants : aménagement urbain, environnement, sports, petite enfance, équipements scolaires, ...

**Entre 2004 et 2009, 55 structures intercommunales franciliennes ont bénéficié d'un contrat de territoire pour un montant global de 87 millions d'euros.**

### **3. Les contrats ruraux**

Le Contrat rural est **conclu conjointement par la Région et un Département de la grande couronne avec une commune ou une structure intercommunale de moins de 2.000 habitants**.

Thèmes retenus : aménagement de rues et de places piétonnes ; création de chemins piétons, de pistes cyclables ; vergers publics, mise en valeur des abords des rivières ; bibliothèques, restauration; équipements sportifs, extension ou construction de bâtiments communaux, crèches et haltes-garderies, construction des écoles maternelles et primaires ainsi que des bureaux de poste, ...

**Entre 2004 et 2009, 336 communes franciliennes ont bénéficié d'un contrat rural pour un montant global de 51,3 millions d'euros.**

### **4. Le Fonds d'intervention, d'aménagement et d'équipement rural**

La Région accompagne, via ce fonds, les communes et les structures intercommunales dans l'amélioration des conditions de vie en milieu rural. Afin de développer une véritable solidarité au sein du monde rural, la Région soutient en particulier les projets qui **améliorent les services de proximité** pour la population : garde d'enfants, transport collectif, aide aux personnes âgées, logement locatif à caractère social, commerces de proximité. Par ailleurs, la Région participe à la sauvegarde du **patrimoine historique et vernaculaire** : églises, lavoirs, sources, ...

**Entre 2004 et 2009, le Fonds d'intervention a permis d'engager un montant global d'aides de 21 millions d'euros.**

## DEMOCRATIE REGIONALE

Afin de favoriser la participation des franciliens au débat citoyen autour de la chose publique, **la Région Ile-de-France s'est engagée dans une démarche active d'approfondissement de la démocratie régionale.** Au côté de la création d'instances participatives, le Conseil régional ancre le débat citoyen au sein du territoire francilien en s'impliquant dans la vie associative et citoyenne.

### **Budgets 2005-2009 :**

10,6 millions d'euros en fonctionnement, 310 000 euros en investissement

### **1. Fonds régional de développement de la vie associative (FRDVA)**

Depuis 2007, 73 structures soutenues pour un montant de 1,25 million d'euros en fonctionnement et 93 000 euros en investissement. **Cette année le fonds est passé de 450 000 à 1 million d'euros**

### **2. Lutte contre les discriminations**

Depuis 2008, **79 structures** ont été soutenues (pour un montant de **1,4 million d'euros**)

Exemples d'actions :

- « Chocolat » : pièce avec G. Noirielle sur les discriminations liées à l'origine (Association les petits ruisseaux)
- Le blog du discriminologue : site d'information sur la lutte contre les discriminations
- Collectif d'information et de lutte contre les discriminations au Blanc-Mesnil (93)

### **3. Médias locaux**

- soutien aux chaînes associatives diffusées sur le Canal 21 de la TNT
- soutien aux radios locales

Depuis 2008, **29 structures** soutenues pour un montant de **338 000 euros** en fonctionnement et **217 000** en investissement.

### **4. Soutien à la participation citoyenne et démocratique - Projets citoyens**

Depuis décembre 2005, **353 projets** ont été aidés pour un montant de 7,6 millions d'euros. La Région a mis en place un espace collaboratif [www.projets-citoyens.fr](http://www.projets-citoyens.fr).

### **5. Les instances participatives**

- **Le Conseil de l'Égalité d'Ile-de-France (CEIF)**

Le CEIF a élaboré un rapport sur le logement ainsi qu'un autre sur l'accès à la santé. Il a été saisi par le Président du Conseil régional sur la discrimination dans l'accès aux stages et à la formation et sur la production de statistiques liées à l'origine.

- **Le Conseil Régional des Jeunes (CRJ)**

Installé le 31 mars 2005, le CRJ est un organe de consultation et de participation de la jeunesse francilienne qui se veut force de propositions sur des actions transversales entreprises par la Région. Exemples :

- le schéma régional du logement étudiant.
- le dispositif « Avenir Jeunes » en lien avec la formation professionnelle ou encore.
- les « Projets Passion », qui ont pour objectif de favoriser la participation des lycéens dans leur établissement.